



Editorial

Une nouvelle année s'achève, année qui a apporté son lot d'événements certains positifs, d'autres négatifs.

Parmi ces derniers rappelons le blocage des pensions en fonction du niveau du coût de la vie, mais surtout en raison de la situation financière du pays, et ce n'est pas la « prime » de 40 € que toucheront les basses pensions qui arrangera les choses. La CFDT Retraités en liaison avec la confédération a exprimé son désaccord sur ces mesures mais elles s'appliqueront quand même.

Sur le plan positif nous pouvons mettre à notre crédit l'action menée par toutes nos équipes pour réclamer qu'enfin la loi sur la perte d'autonomie soit votée. La pression a, selon les dires de proches du ministère, porté ses fruits puisque le gouvernement a présenté en septembre un projet de loi qui a été adopté par le parlement.

Certes cette loi qui devrait s'appliquer au 1^{er} juillet 2015 est insuffisante, mais c'est un premier pas important que nous attendions depuis 10 ans.

Parmi les points positifs il y en a eu un très important pour notre Organisation, c'est le congrès confédéral qui s'est tenu en juin à Marseille. Il a été la démonstration d'une CFDT sereine et unie dans la période mouvementée que nous traversons. Vous avez pu en lire le compte rendu dans notre dernier bulletin et dans le Magazine CFDT que tous les adhérents reçoivent.

Il y a quelques semaines, le 18 novembre, s'est tenu à Le Quesnoy le congrès de notre Union Régionale des Retraités au cours duquel une nouvelle équipe a été élue pour

Sommaire :

Éditorial de Pierre BEGHIN Membre du Bureau

VIE DE L'ORGANISATION

- L'UTR AU CONGRES DE L'URR
- ACTIONS DE L'UTR
- COMMISSION SANTE
- RENCONTRE AVEC DES HUMANISTES
- CONFERENCE DE PRESSE ULR ROUBAIX

ACTIVITES LOISIRS

- L'ULR DE LILLE
- L'ULR DE ROUBAIX ET DE TOURCOING
- SSR ENSEIGNEMENT PRIVE

NOTES DE LECTURE

- IDEES FAUSSES
- OSONS EN PARLER

INFORMATIONS

- Le mot du trésorier
- Mutuelle
- Carte CEZAM-AICE

notamment coordonner l'action des 4 UTR de la région afin de mieux prendre en compte et défendre les besoins des retraités.

2015 va commencer dans quelques jours, ce sera aussi une année avec de grands moments pour notre Organisation ;

- en mai c'est l'Union Confédérale des Retraités qui tiendra son congrès à Nantes. Ce sera l'occasion de débattre des principales préoccupations des retraités et affiner notre orientation face à l'évolution de la société. Notre UTR entend bien y participer et prendre toute sa place.
- en juin c'est l'Union Régionale Interprofessionnelle qui se réunira en congrès à Lille pour débattre avec les syndicats de toutes les professions du Nord Pas de Calais.

Les congrès sont des moments incontournables dans une organisation démocratique comme la CFDT, ils servent à définir les orientations, les priorités, mais surtout la mobilisation et l'action la plus large possible qui permet de faire avancer les choses.

C'est pour cela que nous devons rester vigilants à tous les problèmes que rencontrent les retraités

Je profite de ce dernier bulletin de l'année pour vous souhaiter au nom du bureau de l'UTR, de bonnes fêtes de fin d'année

Souhaitons que 2015 verra se lever des lueurs d'espérance en France, en Europe et dans le Monde.

P. BEGHIN

Vie de L'organisation

CONGRES URR à LE QUESNOY

Le rapport d'activité et le rapport financier ont été adoptés.

L'amendement sur la communication défendu par notre UTR a été adopté à l'unanimité.

La résolution générale a été adoptée

Notre UTR sera représentée au conseil de l'URR par deux élus, Jean-Paul Bronval, Pierre Beghin et par ailleurs nous avons trois désignés titulaires, Michèle Ganne, Annick Picavez, Gaby Meganck



Une partie de l'assistance, au premier rang de droite à gauche
Dominique FABRE (UCR) ; Pascal CATTO (URI) ;
Edith BISIAUX-ZWIERZYNSKI (URR)

L'après-midi a eu lieu une table ronde très intéressante « Mieux vieillir dans le Nord et en France » Les intervenants étant J. Marissiaux V.P du conseil Général, D. Fabre de l'UCR et H. Lourdelle de la FERPA

Pour votre information nous vous communiquons le texte de l'intervention faite au nom de l'UTR Métropole Lilloise

Intervention au congrès URR

Et oui, nous sommes des humains, avec nos défauts et nos qualités, on le voit bien dans le rapport d'activités de ces 4 dernières années.

Pendant ces 4 années nous avons essayé d'avancer, mais bien sûr ça n'est pas facile. C'est difficile de voir les limites entre nos différentes structures URR et UTR.

Un point où nous sommes tous d'accord, c'est qu'au niveau de l'URR et entre nos UTR, il nous faut être plus réactifs par rapport à l'actualité, d'où l'importance pour l'URR de coordonner l'action entre les 4 UTR, d'impulser.

Nous pensons que les militants CFDT Retraités siégeant dans les CODERPA, et les conférences de territoire se sont sentis plus soutenus par l'ensemble des 4 UTR, mais l'écoute ne suffit pas, il faut que les infos recueillies puissent servir et permettre d'élaborer des revendications, des pistes d'action au sein de l'URR, qui pourront être reprises dans chaque UTR.

La formation a été un sujet bien suivi par l'URR. En ce qui concerne notre UTR pendant ces 4 ans nous avons mis le paquet sur la formation des nouveaux adhérents et contrairement à ce qui est indiqué dans le rapport d'activités, les adhérents que nous proposons pour une formation sont suivis et nous essayons de les motiver pour s'engager dans nos différentes structures.

Quant au développement, c'est vrai que c'est difficile. Un gros travail a été demandé à des militants pour contacter les futurs retraités, grâce à la mise en place des « appels sortants, appels à la carte », mais nous constatons que l'investissement demandé, n'a pas eu les retombées espérées au niveau des adhésions.

Un espoir en cette fin d'année, justement avec l'arrivée de nouveaux adhérents, nous espérons par leur intermédiaire avoir des contacts avec les futurs retraités de leurs syndicats.

Il faudra aussi au niveau de l'URR avoir un travail effectif sur le développement, faire un état des lieux, décider « qui fait quoi » par rapport aux syndicats régionaux et départementaux.

L'URR doit exister, prendre sa place, avoir des initiatives. Elle ne dépend pas que des propositions de l'UCR ou de l'URI.

Quant aux engagements des militants, il faut accepter une certaine souplesse, car nous sommes des militants mais aussi des retraités, nous ne pouvons demander aux militants d'être permanent syndical à 100 %.

Aujourd'hui, nous nous apercevons que toutes les structures ont des difficultés de renouvellement, c'est le cas aussi pour l'URR.

Il faut que les militants qui acceptent de prendre des responsabilités, y trouvent un certain épanouissement, ce ne fut pas toujours le cas lors de ces 4 années, on ne peut participer et être « productif » si on y arrive avec « des pieds de plomb ».



Gérard VANCOILLIE durant l'intervention au nom de l'UTR- ML

Durant ces 4 ans, tout n'a pas été parfait, il y a eu des avancées, des « prises de bec », des incompréhensions, mais essayons de positiver et que nos erreurs du passé, nous permettent d'avancer collectivement pour développer la CFDT Retraités au sein de notre Région et devenir un interlocuteur reconnu et représentatif des retraités et personnes âgées à l'extérieur mais aussi à l'intérieur de toute la CFDT.

La CFDT Retraités a appelé à soutenir la mobilisation nationale des salariés du maintien à domicile

La CFDT Retraités a soutenu l'action de la CFDT Santé-Sociaux. En qualité de première organisation syndicale de la branche de l'Aide à domicile, la CFDT Santé-Sociaux avait appelé l'ensemble des professionnels à une mobilisation nationale le 26 novembre 2014.

Depuis plus de 5 ans, les salariés n'ont pas eu la moindre augmentation de salaire.

Le financement du secteur est loin d'être à la hauteur des besoins de la population prise en charge. Les conditions de travail sont difficiles. Les 97 % de femmes qui travaillent dans la branche ont droit à plus de reconnaissance.

Dans les lettres adressés aux députés et sénateurs de la Métropole Lilloise, et dans les articles de presse adressés aux différents journaux : Voix du Nord et Nord Eclair, La CFDT Retraités a insisté sur les points suivants

- Le refus d'agrément de l'augmentation de salaire de 1 % signée le 18 avril 2014 est indigne !

- l'illégalité de l'article 37 de la loi d'adaptation de la société au vieillissement dont l'Assemblée vient d'être saisie par le Premier ministre.

Si nous comprenons la nécessité de valoriser et soulager les proches aidants, il est inadmissible de créer un dispositif aussi dérogatoire, très défavorable aux salariés. Parmi les 97 % de femmes du secteur, dont bon nombre subissent un temps de travail très partiel, combien auront la liberté de refuser le «volontariat»

Le Code du travail et la Convention collective apportent les garanties indispensables à la préservation de la santé et de la sécurité des travailleurs.

Il apparaît de plus que l'article 37 du projet de loi n'est pas conforme à de nombreuses prescriptions du Droit communautaire.

Pour la CFDT Retraités, dont les adhérents sont retraités et usagers, les professionnels de la branche de l'Aide à domicile doivent être formés, qualifiés, reconnus et valorisés.

Le projet de loi sur l'adaptation de la société au vieillissement repose sur la prévention et l'anticipation de la perte d'autonomie. Les professionnels de la branche du Maintien A Domicile en sont l'une des chevilles ouvrières.

(Voir information en dernière page)

Actions au cours de la semaine bleue

Chaque année, la CFDT retraités profite de la « semaine bleue » pour rappeler ses revendications. Cette année un tract a été réalisé avec 2 thèmes :

- l'application de la loi d'adaptation de la Société au vieillissement
- l'amélioration des basses pensions, aucune pension en dessous du Smic pour une carrière complète

Ce tract a été distribué par les militants de différentes sections retraités CFDT dans des quartiers, des béguinages, des maisons spécialisées, des foyers

logement, sur des marchés, afin de faire connaître les revendications de la CFDT Retraités et sensibiliser les retraités et les personnes âgées.

Une lettre aux députés a également été adressée, pour leur demander leur soutien lors du débat à l'Assemblée Nationale du PLFSS 2015 pour que la contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie soit affectée dès le 1er janvier 2015 à l'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie.

La CFDT Retraités de la Métropole Lilloise et Lille Métropole Communauté Urbaine

La CFDT Retraités a toujours souhaité participer activement à la vie communale et intercommunale et être une force de proposition. Nous étions présents dans une commission « Mobilité et transport » lors du mandat précédent.

Le nouvel exécutif de LMCU a proposé à l'UTR CFDT de participer à deux nouvelles commissions :

1 - Commission Consultative des Services Publics N°2 – Mobilité, transports publics et parkings

2 - Commission Intercommunale de l'Accessibilité La C.C.S.P. N°2 s'est tenue les 15 et 22 septembre sous la présidence de Gérald Darmanin, Vice-Président chargé des transports. Les représentants de Transpole et

des sociétés gestionnaires des parkings publics étaient présents ainsi que des élus et les membres d'association telles que l'automobile club du Nord, etc. Ce sera une instance de consultation (dixit le Président). Il y sera notamment débattu de la sécurité dans les transports, la mobilité, la place du vélo dans la métropole, etc. Quelques questions ont été posées, notamment le coût des tickets de transport. Cette commission devrait se réunir chaque semestre

La C.I.A. s'est réunie le 17 octobre en présence d'Anne Voiturier, Maire de LOOS. Elle se compose d'environ 70 membres (Elus, représentants de sociétés partenaires « Transpole », d'associations, des usagers. Un diaporama

a été présenté. Mme Voiturier a insisté sur le fait que « nous sommes tous concernés, à tous âges de la vie, au travail comme dans la vie privée » par les problèmes d'accessibilité. Cette commission devrait se réunir mensuellement.

Afin de nous permettre d'être efficace lors de ces réunions, nous demandons à tous nos adhérents de nous faire parvenir par tous moyens à leur convenance (téléphone-mail-courrier) les questions qu'ils souhaitent nous voir poser lors de ces réunions. Nous les remercions par avance de leur collaboration.

Bernard TETTELIN

Claude JANSSENS

Michel Choteau

Michel Choteau, encore présent dans nos conseils avant l'été, nous a quitté fin octobre. Militant de longue date, il agissait "avec les autres, pour les autres"

Il a été dès la création de notre UTR en 2004 membre du Bureau et ce pendant plusieurs années

Merci pour ton engagement, ta fidélité et ton intégrité.



MAINTIEN A DOMICILE :

POSSIBLE ? PAS POSSIBLE ?

L'Aide à l'Aménagement du Logement (AAL59)

Une nouvelle aide complémentaire mise en place par le Conseil Général pour certains bénéficiaires de l'APA.

Une majorité de personnes âgées souhaite rester dans son logement le plus longtemps possible. Au fil de l'avancée en âge et de la perte d'autonomie, l'adaptation du logement peut devenir nécessaire pour y parvenir. Les dispositifs sont multiples et il est souvent malaisé de s'y retrouver, découvrons la solution nouvelle du département du Nord AAL59 qui a été lancée à l'automne 2013 par le Conseil Général. Conçue pour faciliter l'accès aux travaux d'adaptation du logement à la perte d'autonomie elle permet d'être accompagné à chaque étape de la demande à la concrétisation des aménagements.

Qui est concerné ?

- Les allocataires de l'APA âgés de plus de 70 ans et qui disposent de faibles ressources.

- Il faut également pouvoir justifier de la propriété de son logement ou en être usufruitier.
- Si des travaux sont à envisager pour assurer le maintien au domicile, la personne âgée doit en faire la demande auprès du service départemental de l'APA.

Des démarches facilitées.

Le département a développé un partenariat pour faciliter les démarches des personnes âgées, pour notre secteur l'association Lilloise HACAVIE est en mesure d'accompagner les demandeurs durant toutes les étapes de l'aménagement du logement.

- 1^{ère} étape un diagnostic à domicile est réalisé par un ergothérapeute pour formuler les préconisations d'aménagement ;
- 2^{ème} étape HACAVIE se charge elle-même de collecter les devis auprès des entreprises ;
- 3^{ème} étape Elle recherche à la place de la personne les différents financeurs possibles : AAL59, ANAH, caisses de retraites, mutuelles, intercommunalités existantes.

Une prise en charge renforcée.

L'AAL59 est versée directement à la personne pour la réalisation des travaux reconnus utiles par les partenaires et certifiés conformes par eux.

La participation départementale peut aller jusqu'à 35% du coût des travaux (plafonné). Cette aide complémentaire doit permettre aux personnes âgées qui ont des revenus modestes ou très modestes de se maintenir à domicile.

Barèmes des plafonds de ressources

Ils tiennent compte du revenu fiscal de référence de l'année N-2

Nombre de personnes	Ressources Très modestes	Ressources Modestes
1	14 245 €	18 262 €
2	20 833 €	26 708 €
3	25 056 €	32 119 €
4	29 271 €	37 525€
5	33 504 €	42 952€
Par personne supplémentaire	+ 4 222 €	+ 5 410 €

N'hésitez pas à contacter le CLIC de votre zone ou votre CCAS.

RENCONTRE AVEC DES HUMANISTES

Vendredi 24 octobre 2014 bourse du travail

Dans le cadre de la « Semaine Bleue » notre Union Territoriale, à l'initiative de la Section Nord-Ouest, a accueilli le Docteur Françoise CHEVILLARD et deux de ses collègues, Madame Marie-Dolorès PIAT, infirmière et Monsieur Bernard RAMBUR, psychologue pour évoquer l'important dossier des « Soins palliatifs », également appelés « Soins de confort », dont on parle beaucoup actuellement alors qu'il est question de « revoir » la Loi LEONETTI de 2005.



Docteur Françoise CHEVILLARD

Dans un premier temps le Docteur CHEVILLARD a défini son action : quoiqu'attachée à la Maison Jean XXIII de Lomme, elle a, avec son équipe, la mission de **former et soutenir les équipes médicales aux soins palliatifs** dans près de soixante-dix établissements conventionnés sur la Métropole lilloise, la Flandre Intérieure et la Vallée de la Lys (hôpitaux, soins de suite, EHPAD, structures pour personnes handicapées,...).

En effet, la pratique des soins palliatifs, depuis 1999, constitue désormais **une « formation à part entière »** qui s'est spécialisée, développée, et qui requiert une large compétence pour contrer la douleur et la précarité des malades. Cette compétence s'exporte, se transmet grâce à des équipes mobiles (23 sur la Région, 3 dédiées aux EHPAD sur la Métropole lilloise).

Mais de quoi et de qui parlons-nous réellement ?

Quand on évoque les soins palliatifs, "ça fait peur, on pense à la mort !". En réalité il s'agit de **soins actifs** pour aider toute personne à vivre le mieux possible avec « sa » maladie en prenant en compte la situation du malade, son cadre de vie, sa personnalité et sa famille.

Le tout dans un esprit d'équilibre : ne pas abandonner la personne, adapter les soins de façon personnalisée sans chercher à s'acharner.

Et cela pour toutes les maladies : cancers, maladies neuro-dégénératives, sida, insuffisances organiques, aussi les maladies « sans espoir de guérison » dont les polyopathologies gériatriques et les polyhandicaps.

A l'ULR DE Roubaix,

La presse a répondu présent à notre invitation et relayé nos préoccupations et notre slogan: nous ne baissons pas la garde!

Ci-après le compte-rendu de cette rencontre publiée par les médias locaux

Les retraités roubaisiens de la CFDT font entendre leur voix

La Semaine bleue, c'est l'occasion de mettre en lumière les personnes âgées. L'Union locale CFDT des retraités de Roubaix a, profité de l'événement pour se faire entendre. « Les retraités sont mis à mal, mais ne vont pas baisser la garde » est le slogan qui résume leur état d'esprit actuel.

Adoptée en septembre dernier par l'Assemblée nationale, c'est principalement la loi d'adaptation de la société au vieillissement qui était visée. « *Même si ce texte représente une initiative nécessaire, les mesures évoquées sont largement insuffisantes* », résume Gérard Vancoillie, le responsable de la section locale. La CFDT retraités réclame par exemple la mise en place d'une « *contribution financière de tous à la prise en charge de la perte d'autonomie* ».

En dehors de cette loi, c'est également la prolongation du gel des retraites, décidée en juillet dernier, qui a été critiquée. « *Mis à part le minimum vieillesse, cela fait plus d'un an et demi que les pensions n'ont pas été augmentées. Il y a certes eu une prime de 40 €, mais ce n'est rien d'autre qu'une aumône.* »

L'Union locale des retraités sera au forum des associations destiné aux seniors ce samedi, à la salle Watremez, pour présenter ses revendications. « *Le syndicalisme ne s'arrête pas avec la retraite, nous avons des droits à défendre* », conclut Gérard Vancoillie



Les militants de l'ULR de Roubaix lors de la rencontre

Une rentrée consacrée à la visibilité de la CFDT Retraités

Notre ULR a tenu à deux reprises un stand et ce, pour la première fois : fin septembre à la salle Watremez à Roubaix, à la journée organisée par la Maison Des Associations, et pendant la semaine bleue au 1er forum des séniors organisé par le CCAS de la ville de Roubaix.

A disposition des publics: un tract reprenant les valeurs de la CFDT et les revendications spécifiques des retraités, des documents concernant la perte d'autonomie, des "fils bleus", la mutuelle MGEN FILIA...

Une cinquantaine de personnes sont venues se renseigner.

Ces journées ont été l'occasion également de rencontrer des élus ou responsables associatifs, en présentant un syndicat de retraités dynamique, revendicatif d'une qualité de vie pour tous, désireux de partager ses

compétences au sein des instances locales et force de propositions.

Cette expérience nous a satisfait, à renouveler !



Quatre militants devant le stand CFDT Retraités

Activités Loisirs

ULR de Lille

Voyage à AMIENS du Vendredi 6 Juin 2014

Notre découverte d'Amiens débutait par la Maison des Hortillonnages, 54 Boulevard de Beauville. C'est à bord de 4 barques de 9 personnes que notre groupe de 35 retraités vogua à la découverte des jardins flottants, vers l'île aux fagots. Les marécages alimentés par les eaux de la Somme et de son affluent l'Avre, constituent un espace d'une grande richesse écologique. Racontée par des guides passionnés cette promenade bucolique au cœur de la ville nous a enchanté et mis en appétit.

La ballade finie c'est donc à « La Dent Creuse », au pied de la cathédrale 2 Rue Cormont, que nous étions attendus. La décoration du restaurant est très agréable. Il en est de même pour l'accueil. Notre menu se composait en entrée de spécialités picardes, en plat de consistance suprême de volaille accompagnée des légumes, et en dessert d'une pâtisserie. Rien n'a redire sur la qualité des plats copieux, quant au service il est parfait. Voilà qui est tout à l'honneur de cet établissement « gastronomique » .

Le repas fini c'est à la maison de Jules Verne que nous étions attendus. Rien de plus logique pour se plonger au cœur de l'imaginaire et comprendre la vie, du génie. C'est dans cette superbe demeure qu'il a vécu durant trente années. Ainsi, sur plusieurs niveaux et à l'intérieur de la tour (qui ressemble à un phare), un guide conférencier maîtrisant parfaitement son sujet, nous a expliqué à travers les livres, les meubles, et les photos de Nadar, les passions de l'écrivain. Voilà une visite qui rend un super hommage au précurseur de la science-fiction. Bravo !



Dans la foulée nous avons une visite guidée de la Cathédrale Notre-Dame d'Amiens. Inscrite par l'UNESCO sur la liste du patrimoine mondial, la cathédrale Notre Dame d'Amiens, est un bel exemple d'art sacré gothique. C'est du reste, la plus grande cathédrale de France, et la beauté de l'élévation intérieure à trois niveaux en fait une merveille. Les guides conférenciers furent au "top" dans leurs explications, surtout à propos du labyrinthe, du sanctuaire. Les gisants, de l'Évêque Evrard de Fouillois et celui de l'Évêque Godefroy d'Eu, en bronze sont uniques en France.

Visite de l'Église de Bouvines

Dans le cadre de la semaine bleue, la commission loisirs de l'ULR de Lille a organisé le 23 octobre 2014, une visite de l'Église de Bouvines.

Dix sept adhérents étaient présents pour cette découverte d'une partie parfois oubliée de notre histoire.



Et pourtant, le 27 juillet 1214 se déroulait à proximité de cette commune du Nord, une bataille opposant les troupes royales françaises de Philippe Auguste renforcées par quelques milices communales, à une coalition constituée de princes et seigneurs français, menée par Jean sans Terre, duc d'Aquitaine, de Normandie et roi d'Angleterre, et soutenue par l'empereur du Saint-Empire Otton IV.

La victoire remportée par le roi de France, marquait la naissance de la nation française.

Avec talent notre guide nous a fait revivre les événements de cette journée du 27 juillet 1214 retracés de manière exceptionnelle sur les 500 m² de vitraux de

l'église de Bouvines.

Chef d'œuvre du 19^e siècle, elle a traversé plusieurs conflits sans aucun dommage,

Nous nous sommes ensuite rendus sur les lieux même de la bataille, tout d'abord à la fontaine où le roi de France s'est rafraîchi avant de partir au combat, puis sur la route où les troupes se sont affrontées.

Cette sortie nous a permis de (re) découvrir un pan de notre histoire, grâce à un guide passionné d'histoire locale.

ULR de Roubaix et ULR Tourcoing Sortie à Noyon du 2 octobre 2014

40 personnes dont une dizaine de Tourcoing, ont embarqué en direction du Noyonnais pour 2 visites culturelles

Visites qui ont été intéressantes et appréciées par les participants

Le matin Visite de la Cathédrale de Noyon

La cathédrale Notre-Dame de Noyon sera ainsi la première de style gothique construite en France (elle précède ainsi celles de Laon et de Paris). Son architecture remarquable apparaît aujourd'hui comme symbolique du passage entre roman et gothique.

L'édifice fut construit entre le milieu de XII^e siècle et la fin du XIII^e siècle. Seules quatre chapelles seront



ajoutées ultérieurement, entre les XIV^e et XVI^e siècles. La cathédrale présente ainsi une cohérence architecturale qui lui confère une grande élégance.

L'après-midi visite de la Batellerie à LONGUEIL-ANNELE

Située à quelques kilomètres au nord de la cité impériale de Compiègne, la Cité des Bateliers est un musée particulier qui se divise en trois espaces la maison musée, la péniche musée "*Freycinet*" et les kiosques sonores sur les berges du canal.

La visite de la maison musée est une sorte d'histoire de la batellerie dans l'Oise, et particulièrement à Longueil-Annel, on y retrouve l'évolution du métier et des conditions de vie du marinier. Cet espace est ponctué de témoignages et d'objets divers qui nous aident à mieux appréhender ce métier.

La deuxième étape, le bateau musée, nommé *Freycinet*, illustre le quotidien du marinier. Une reconstitution idéale des différents événements qui rythmaient non



seulement le travail mais également la vie du marinier comme les chargements de marchandises, la vie d'itinérant

Une journée ensoleillée au Nord du département

Avec la SSR Enseignement Privé

Nous nous étions donné rendez-vous à Dunkerque en ce 20 juin pour notre journée détente annuelle. Une vingtaine de membres de notre SSR enseignement privé se sont retrouvés sur le parvis de l'église Saint Eloi pour une visite guidée de « la cathédrale des sables ».

Classée au titre des monuments historiques, l'église Saint Eloi possède un beffroi, ancienne tour de l'église, classé lui aussi au patrimoine mondial de l'UNESCO. Erigée au milieu du XV^{ème} siècle par les maîtres gantois, seule la tour subsistera après son incendie lors de l'envahissement de la ville par le Maréchal de Thermes en 1558. Le projet original ne sera jamais terminé. Au fil des années, sont entrepris de nombreux travaux d'agrandissement et de construction d'une nouvelle façade.



Lors de la première guerre mondiale, l'église est fortement endommagée et à nouveau restaurée. Mais cet édifice n'est pas épargné par les bombes incendiaires en mai et juin 1940. Les travaux ont été terminés en 1985.

Le guide de l'association des amis de Saint Eloi nous a fait découvrir cette église néogothique faite de briques et de pierres blanches. Nous avons pu observer le grand orgue, moderne, de 1970, les vitraux du chœur et ceux de la grande rosace. Dans les chapelles rayonnantes, nous avons admiré de nombreuses statues et un magnifique tabernacle. Nous avons pu, in extrémis, accéder à la salle du trésor dans laquelle étaient exposés des ostensoirs et des chasubles. L'église Saint Eloi renferme les restes du corsaire Jean Bart.

Après cette visite très appréciée, Eve-Marie et Pascal nous guidèrent vers le bord de mer pour une « escale ». Nous nous y sommes bien restaurés et avons passé un moment fort sympathique.

Comme balade digestive, nous avons visité le port de Dunkerque à bord du Texel. Les installations portuaires sont impressionnantes, la taille des bateaux aussi ! Nous avons pu remarquer le célèbre trois mâts « Duchesse Anne », les chantiers de réparation navale et les quais à perte de vue. Le port de Dunkerque est une plate-forme pour la massification et l'éclatement des marchandises en Europe. Ses installations lui permettent de recevoir tous les types de marchandises et les plus grands navires. Il s'étend sur une longueur de 17 km.

Malgré l'environnement très industriel, nous avons pu apprécier cette visite en profitant du soleil sur le pont du bateau. Nos gentils organisateurs avaient pensé à tout, nous les en remercions vivement. Nous ne manquerons pas de continuer à découvrir la région dunkerquoise, et pourquoi pas ses carnivals !

Evelyne Denèle

Notes de Lecture

Sortir des préjugés où les uns sont bons et les autres mauvais.

Plus la crise économique et sociale se prolonge, plus les idées reçues sur les pauvres se répandent. Plus cette crise est présentée comme une catastrophe naturelle, plus ils sont convoqués au tribunal de l'opinion publique. Nous baignons dans un climat où les idées reçues, ces lieux communs qui stigmatisent telles ou telles catégories de personnes, touchent particulièrement les plus démunis.

Pour ceux qui ont envie d'entrouvrir le rideau, nous conseillons la lecture d'un ouvrage dont l'édition 2015 vient de paraître :

-En finir avec les idées fausses sur les pauvres et la pauvreté, édition 2015

Alors que l'on accuse les pauvres d'être des assistés et des fraudeurs, il révèle par exemple que le montant des aides sociales non réclamées par ceux qui y ont droit s'élève à plus de 11 milliards d'euros par an

S'ils sont à la rue, c'est qu'ils l'ont choisi, "S'ils font des enfants, c'est pour les allocations familiales", "Ce sont des assistés qui coûtent cher à la société"... autant de clichés que s'attache à démonter cet ouvrage basé sur des sources sérieuses.

La dernière enquête de l'Insee témoigne d'une nouvelle progression des inégalités, ce sont 8,7 millions de

personnes, soit 14,3 % de la population, qui vivaient en 2011 sous le seuil de pauvreté, c'est-à-dire avec moins de 977 € mensuels et plus de 4,8 millions qui vivaient avec moins de 814€ mensuels (seuil de grande pauvreté).

Entre 2008 et 2011, le niveau de vie des 10 % les plus riches a augmenté de 1795 €, tandis que celui des 10 % les plus pauvres baissait de 360€.

L'association Oxfam, elle, estime dans [un rapport](#) publié le 12 septembre que la poursuite en Europe des politiques d'austérité pourrait faire basculer 15 à 25 millions de personnes supplémentaires dans la pauvreté d'ici 2025.

Parmi des dizaines d'exemples, un préjugé qui a la vie dure

"On peut gagner plus avec le RSA qu'avec le SMIC"

Faux. "Le cliché qui montre l'assisté social' prenant du bon temps pendant que les autres travaillent est inexact. L'observation chiffrée démontre que si l'on galère avec le SMIC, on galère encore plus avec le RSA.

Exemple : (voir tableau ci-dessous) un couple (avec deux enfant de moins de 14 ans) est locataire à Paris (700€ de loyer mensuel).

Avec le RSA le revenu disponible mensuel est de 1472€ et avec le SMIC de 2027€, soit un écart de 555€ par mois.

Précis, instructif et accessible à tous, En finir avec les idées fausses sur les pauvres et la pauvreté 2015 est une ouverture au dialogue, une contribution nuancée qui montre que les choses ne sont pas si simples que ce que l'on entend dire : un livre argumenté qui puise tous ses chiffres de sources officielles (Insee, impôts, CPAM, etc.).

En finir avec les idées fausses sur les pauvres et la pauvreté, édition 2015 de Jean-Christophe Sarrot, Bruno Tardieu et Marie-France Zimmer (192 pages, coédition Editions de l'Atelier- Editions Quart Monde, 5 euros), disponible dans les librairies ou via internet (FNAC, - amazon...



Ressources mensuelles pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans

	Avec le RSA socle	Avec un SMIC à 1 128€ mensuels nets
Salaire	0	1 128
Revenu de solidarité active (RSA)	899	344 * (RSA activité)
Aide personnalisée au logement (APL)	483	364
Allocations familiales (AF)	Comprises dans le RSA socle	128
Allocation de rentrée scolaire (ARS)	63	63
Prime de Noël	27	0
Impôt sur le revenu	0	0

OSONS EN PARLER

L'automne doux et progressif de cette année est propre à stimuler notre réflexion sur la fin de vie. "Penser solidairement la fin de vie", tel était le titre du rapport de la commission de réflexion sur la fin de vie en France, remis au Président de la République, le 18 décembre 2012. La moitié d'entre nous (y compris les professionnels) ignore quels sont les droits des malades et l'interdit de toute forme d'acharnement thérapeutique. Chose plus révoltante encore, mise en évidence par le rapport : l'accès aux soins palliatifs correspond actuellement à une sélection très injuste et inégalitaire. La loi est donc très loin d'être appliquée, aussi bien celle de 1999 qui donne à tous accès aux soins palliatifs, que celle de 2002, dite *Loi Kouchner*, sur les droits des malades et celle d'avril 2005, dite *Loi Leonetti*, qui fait obligation au médecin de ne pas abandonner son malade en fin de vie et de le soulager par tous les moyens à sa disposition.

Deux petits livres très bien documentés sont sortis en mars 2013 sur le sujet : *Nous voulons tous mourir dans la dignité*, de Marie de Hennezel, chez R. Laffont/Versilio, et *L'euthanasie par compassion ? Manifeste pour une fin de vie dans la dignité*, d'Emmanuel

Hirsch, aux éditions érès.

Ce sont deux mises en garde contre une légalisation hâtive de l'euthanasie.

Le premier "cri du cœur" est écrit par une psychologue qui a travaillé au moins dix ans dans une unité de soins palliatifs (UPS) pionnière ; elle "souhaite faire entendre la voix des plus de soixante-cinq ans" dans le débat actuel où l'on voudrait encore modifier la loi alors qu'elle n'est même pas appliquée. Elle attire l'attention sur la sorte de coupure en deux de la médecine, entre le "tout curatif" (le *cure*, prononcer *kioure*) qui propose des remèdes pour guérir et le "tout palliatif" (le *care*, prononcer *kère*) qui prodigue des soins individualisés

aux patients incurables, mais reste encore beaucoup trop marginal et tardif. Selon elle, cela est dû à une certaine formation des médecins qui les a enfermés dans leur "fascination pour la technique, la recherche, les protocoles", au mépris de la réflexion éthique, jusqu'au déni même de la mort. Sans doute aussi l'évolution de l'hôpital, qui est en train de devenir une entreprise soucieuse de rentabilité voire de profit, n'a-t-elle pas favorisé non plus l'application de la loi sur les droits des malades en fin de vie. C'est donc à la mise en œuvre, enfin, des moyens de respecter la loi que nous devons veiller, avant de réclamer sa modification.

Le second écrit est préfacé par S. Pourchet, médecin responsable de l'UPS de l'Hôpital Brousse à Paris, tandis que son auteur, le professeur E. Hirsch, dirige, entre autres institutions, l'Espace national de réflexion éthique sur la maladie d'Alzheimer (EREMA) lequel vient justement de co-organiser à Lille une Université d'été passionnante sur le thème "Ethique et Société. Vouloir Savoir" (voir ci-après). Le message qu'il transmet se décline à plusieurs voix, ponctué d'extraits de témoignages, souvent poignants, de malades, d'aidants, de soignants et de médecins, en alternance avec les références aux textes politiques et juridiques, très soigneusement référencés. C'est à une "mobilisation politique auprès de celui qui va mourir" que nous sommes incités : face à la détresse de la fin de vie, une "réponse sociale" est à inventer, selon l'auteur, un véritable défi pour notre démocratie.

"21 propositions pour une éthique du soin en fin de vie", fruit du travail mené conjointement par le Collectif Plus digne la vie, un groupe "Ethique, Droit et Santé", et le département de Recherche en Ethique de l'Université de Paris Sud, sont ensuite proposées en annexe. Pour une fin de vie de tous plus sereine et apaisée, inventons un "parler simple" de la mort qui atténue les peurs et les fantasmes, exacerbés autour des grands malades, réfléchissons tous solidaires à une autre "manière d'en vivre ensemble la responsabilité" !

La lettre annuelle du Trésorier

Ne cherchez pas dans votre enveloppe après la lettre que je vous adresse individuellement chaque année pour parler des cotisations de l'année suivante.

Cette année pas de lettre individuelle car en raison de la non augmentation des pensions, la CFDT a décidé de ne pas prévoir d'augmentation des cotisations pour l'exercice 2015. Décision logique puis que la cotisation étant basée sur 0.50% des revenus de pensions imposables il n'y a pas d'augmentation prévisible.

Donc chacun règlera une cotisation égale à celle de l'année 2014, à moins que profitant de cette stagnation on en profite pour jeter un œil sur sa déclaration de revenus 2013 et on applique 0.50% pour vérifier que l'on n'a pas pris de retard dans le montant que l'on octroie à la CFDT Retraités, je suis persuadé que certains auront une surprise.

Profitons de la pause pour faire une opération vérité.

Pierre BEGHIN
Trésorier de l'UTR CFDT
Métropole Lilloise

Si vous êtes intéressés par la souscription à un contrat avec une vraie mutuelle, à des tarifs avantageux, n'hésitez pas à prendre contact avec Pierre BEGHIN, Trésorier de l'UTR ML, soit par courrier 102 rue de Boulogne 59150 WATTRELOS par Internet : beghinp@bbox.fr ou par Téléphone 06 60 44 16 00.

Un avantage pour tous les retraités CFDT

Cela fait plusieurs années l'UCR CFDT a décidé de souscrire à un contrat collectif pour une complémentaire santé dont tous les adhérents CFDT Retraités, et leurs conjoints, peuvent bénéficier. Plus d'une centaine d'adhérents de notre UTR ont été intéressés par ce contrat et sont devenus adhérents à la MGEN Filia.

Attention, si vous êtes adhérent à une autre mutuelle ou assurance, vous devez démissionner de celle-ci, souvent le délai de prévenance est de trois mois, ou vous avez 20 jours ouvrables après la réception des nouveaux tarifs pour faire part de votre décision de résilier votre adhésion.

Tarifs Mgen Filia 2015

Voici les tarifs 2015 qui prennent en compte une augmentation différenciée entre la personne seule, le couple et la famille.

- Une consommation de biens médicaux très nettement supérieure qui menace l'équilibre : 130% en 2013 pour l'ensemble du contrat.
- Ces deux points expliquent l'augmentation des cotisations de 10% pour 2015. Toutes les complémentaires sont confrontées aux mêmes incertitudes.

Depuis juillet 2014, les adhérents ont accès au réseau conventionné optique OPTISTYA, et audio AUDISTYA, qui permet d'avoir une consommation plus solidaire et responsable. Pour en bénéficier prendre contact avec la MGEN Filia par téléphone au 01 42 36 71 42 ou par mail monconseiller@mgenfilia.fr

Régime général de la Sécurité sociale	BASE	TULIPE BLANCHE	TULIPE JAUNE	TULIPE ORANGE	TULIPE ROUGE
1 adulte	32.60 €	46.51 €	64.16 €	82.24 €	101.47 €
2 adultes ou 1 adulte et 1 enfant	54.15 €	77.22 €	106.55 €	136.57 €	168.47 €
Famille	71.72 €	102.34 €	141.17 €	180.95 €	223.25 €

annuelle, donc dans quelques semaines elle ne sera plus valable.

Si vous souhaitez la renouveler pour 2015 ou si vous ne l'avez pas encore demandée et souhaitez l'obtenir il suffit de contacter votre ULR, votre SSR ou directement Pierre BEGHIN (coordonnées dans l'article Mgen Filia), elle est gratuite pour les adhérents et coûte 3.55 € pour les conjoints.



Carte CEZAM AICE

Petit rappel. Les adhérents qui ont demandé à bénéficier de la carte CEZAM qui permet de bénéficier de tarifs réduits dans certains musées, salles de cinéma, parcs d'attraction, etc...doivent se souvenir que cette carte est

2 000 salariés mobilisés devant le ministère de la santé (*)

A l'appel de la CFDT santé sociaux, 2 000 salarié(e)s se sont rassemblé(e)s sous les fenêtres du Ministère de la santé. Toute l'après-midi, les salarié(e)s de la branche du maintien à domicile ont exprimé leur ras le bol et le sentiment de mépris ressenti de la part des pouvoirs publics.

Une délégation a été reçue pendant près d'une heure et demie au ministère, afin de balayer sans concession les sujets sensibles du Maintien à domicile.

La CFDT santé sociaux a réaffirmé l'urgence de mesures salariales pour le secteur et ainsi éviter que les personnels ne s'enfoncent dans la précarité

Un consensus s'est dégagé sur une revalorisation salariale de 1% rétroactif au 1er juillet 2014 et une augmentation sur les salaires de Janvier 2015

Ensuite l'équipe de négociation CFDT Santé a porté ces exigences devant les employeurs

(*) voir article page 3